



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 27 septembre 2016 à 13 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, Monsieur Michel Tremblay, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

Monsieur le président constate le quorum.

**Madame la conseillère Josée Lacasse déclare son potentiel conflit d'intérêts sur les projets ci-dessous et déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur ces items.**

**CM-2016-779**      **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte l'ouverture de la présente séance à 13 h.

Adoptée

**CM-2016-780**      **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES CARPENTIER  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de suspendre la présente séance à 13 h 06.

Adoptée

**CM-2016-781**      **REPRISE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOCELYN BLONDIN**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de reprendre la présente séance à 15 h 10.

Adoptée

**CM-2016-782      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MYRIAM NADEAU**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

**CM-2016-783      PROJET D'UN ARÉNA DE 4 000 PLACES ET DE GLACES COMMUNAUTAIRES –  
CHOIX DU SITE ET MANDATS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-535 du 16 juin 2016, mandatait l'administration à entamer les négociations de gré à gré avec Vision Multisports Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-536 du 16 juin 2016, autorisait la prolongation du protocole d'entente avec les Olympiques de Gatineau permettant d'élaborer des mécanismes visant à s'appliquer pour toute période de transition entre l'actuel aréna Robert-Guertin et tout nouvel aréna;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-622 du 5 juillet 2016, mandatait la Commission des loisirs, sports et de la vie communautaire afin qu'elle dépose, cet automne des recommandations au conseil concernant un plan de réfection des arénas;

**CONSIDÉRANT QU'**une vingtaine de rencontres ont eu lieu depuis le 16 juin 2016 avec différents intervenants, principalement Vision multisports Outaouais et plusieurs services de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** divers mandats ont été donnés par la Ville concernant l'évaluation marchande des terrains, la circulation et les usages avantageux pour les sites;

**CONSIDÉRANT QUE** des analyses ont été réalisées au cours de l'été pour les sites de Guertin, de la Cité et de Tecumseh;

**CONSIDÉRANT** l'état d'avancement des travaux pour le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites lors de la présentation publique du 28 septembre 2016 sur le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité exécutif de la Ville de Gatineau endosse unanimement les recommandations :

**IL EST PROPOSÉ PAR  
ET APPUYÉ PAR**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte :

- d'entériner la recommandation conjointe formulée par le comité de négociation Ville, le comité de négociation de VMSO et le comité exécutif de retenir, pour la suite des négociations, le site connu comme étant le site de la Cité;

- d'entériner la recommandation conjointe formulée par le comité de négociation Ville, le comité de négociation de VMSO et le comité exécutif de maximiser le site de la Cité avec un 4 000 places et l'ajout de glaces communautaires, incluant la construction d'une structure de stationnement;
- qu'en conséquence de l'adoption des deux recommandations ci-avant mentionnées, entériner la recommandation des services de procéder, dans l'hypothèse de la réalisation du projet d'un aréna de 4 000 places et de glaces communautaires, à la fermeture d'un nombre équivalent de glaces communautaires existantes;
- de mandater les services à planifier l'optimisation du site Guertin pour des fins autres que d'aréna et de glaces communautaires et à déposer un plan de travail ainsi qu'un échéancier détaillé;
- de mandater la Commission loisirs, sports et vie communautaire, en conséquence des décisions prises en ce jour, à présenter, le plus tôt possible, un scénario global de redéploiement et de maintien des actifs des aréna, et ce, pour tous les secteurs de la ville, en tenant compte d'une possibilité d'un projet de multi-glaces pour desservir les secteurs de Hull et d'Aylmer.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LOUISE BOUDRIAS**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de scinder cette résolution principale en cinq résolutions distinctes. Les considérants de ces résolutions demeurent les mêmes pour chacune d'elles.

Adoptée

CM-2016-784

**PROJET D'UN ARÉNA DE 4 000 PLACES ET DE GLACES COMMUNAUTAIRES –  
CHOIX DU SITE ET MANDATS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-535 du 16 juin 2016, mandatait l'administration à entamer les négociations de gré à gré avec Vision Multisports Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-536 du 16 juin 2016, autorisait la prolongation du protocole d'entente avec les Olympiques de Gatineau permettant d'élaborer des mécanismes visant à s'appliquer pour toute période de transition entre l'actuel aréna Robert-Guertin et tout nouvel aréna;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-622 du 5 juillet 2016, mandatait la Commission des loisirs, sports et de la vie communautaire afin qu'elle dépose, cet automne des recommandations au conseil concernant un plan de réfection des aréna;

**CONSIDÉRANT QU'**une vingtaine de rencontres ont eu lieu depuis le 16 juin 2016 avec différents intervenants, principalement Vision multisports Outaouais et plusieurs services de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** divers mandats ont été donnés par la Ville concernant l'évaluation marchande des terrains, la circulation et les usages avantageux pour les sites;

**CONSIDÉRANT QUE** des analyses ont été réalisées au cours de l'été pour les sites de Guertin, de la Cité et de Tecumseh;

**CONSIDÉRANT** l'état d'avancement des travaux pour le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites lors de la présentation publique du 28 septembre 2016 sur le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité exécutif de la Ville de Gatineau endosse unanimement les recommandations :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte d'entériner la recommandation conjointe formulée par le comité de négociation Ville, le comité de négociation VMSO et le comité exécutif de retenir, pour la suite des négociations, le site connu comme étant le site de la Cité.

Le président demande le vote sur la résolution principale.

**POUR**

M. Mike Duggan  
M. Richard M. Bégin  
M. Maxime Tremblay  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon  
M. Cédric Tessier  
M<sup>me</sup> Myriam Nadeau  
M. Gilles Carpentier  
M. Jean-François LeBlanc  
M. Jean Lessard  
M. Marc Carrière  
M. Martin Lajeunesse  
M. Daniel Champagne  
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

**CONTRE**

M. Jocelyn Blondin  
M<sup>me</sup> Louise Boudrias  
M<sup>me</sup> Denise Laferrière  
M. Denis Tassé  
M<sup>me</sup> Sylvie Goneau

Adoptée sur division

**CM-2016-785**

**PROJET D'UN ARÉNA DE 4 000 PLACES ET DE GLACES COMMUNAUTAIRES –  
CHOIX DU SITE ET MANDATS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-535 du 16 juin 2016, mandatait l'administration à entamer les négociations de gré à gré avec Vision Multisports Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-536 du 16 juin 2016, autorisait la prolongation du protocole d'entente avec les Olympiques de Gatineau permettant d'élaborer des mécanismes visant à s'appliquer pour toute période de transition entre l'actuel aréna Robert-Guertin et tout nouvel aréna;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-622 du 5 juillet 2016, mandatait la Commission des loisirs, sports et de la vie communautaire afin qu'elle dépose, cet automne des recommandations au conseil concernant un plan de réfection des arénas;

**CONSIDÉRANT QU'**une vingtaine de rencontres ont eu lieu depuis le 16 juin 2016 avec différents intervenants, principalement Vision multisports Outaouais et plusieurs services de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** divers mandats ont été donnés par la Ville concernant l'évaluation marchande des terrains, la circulation et les usages avantageux pour les sites;

**CONSIDÉRANT QUE** des analyses ont été réalisées au cours de l'été pour les sites de Guertin, de la Cité et de Tecumseh;

**CONSIDÉRANT** l'état d'avancement des travaux pour le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites lors de la présentation publique du 28 septembre 2016 sur le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité exécutif de la Ville de Gatineau endosse unanimement les recommandations :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte d'entériner la recommandation conjointe formulée par le comité de négociation Ville, le comité de négociation de VMSO et le comité exécutif de maximiser le site de la Cité avec un 4 000 places et l'ajout de glaces communautaires, incluant la construction d'une structure de stationnement.

Le président demande le vote sur la résolution principale.

**POUR**

M. Mike Duggan  
M. Richard M. Bégin  
M. Maxime Tremblay  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon  
M. Cédric Tessier  
M<sup>me</sup> Myriam Nadeau  
M. Gilles Carpentier  
M. Jean-François LeBlanc  
M. Jean Lessard  
M. Marc Carrière  
M. Martin Lajeunesse  
M. Daniel Champagne  
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

**CONTRE**

M. Jocelyn Blondin  
M<sup>me</sup> Louise Boudrias  
M<sup>me</sup> Denise Laferrière  
M. Denis Tassé  
M<sup>me</sup> Sylvie Goneau

Adoptée sur division

**CM-2016-786**

**PROJET D'UN ARÉNA DE 4 000 PLACES ET DE GLACES COMMUNAUTAIRES –  
CHOIX DU SITE ET MANDATS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-535 du 16 juin 2016, mandatait l'administration à entamer les négociations de gré à gré avec Vision Multisports Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-536 du 16 juin 2016, autorisait la prolongation du protocole d'entente avec les Olympiques de Gatineau permettant d'élaborer des mécanismes visant à s'appliquer pour toute période de transition entre l'actuel aréna Robert-Guertin et tout nouvel aréna;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-622 du 5 juillet 2016, mandatait la Commission des loisirs, sports et de la vie communautaire afin qu'elle dépose, cet automne des recommandations au conseil concernant un plan de réfection des arénas;

**CONSIDÉRANT QU'**une vingtaine de rencontres ont eu lieu depuis le 16 juin 2016 avec différents intervenants, principalement Vision multisports Outaouais et plusieurs services de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** divers mandats ont été donnés par la Ville concernant l'évaluation marchande des terrains, la circulation et les usages avantageux pour les sites;

**CONSIDÉRANT QUE** des analyses ont été réalisées au cours de l'été pour les sites de Guertin, de la Cité et de Tecumseh;

**CONSIDÉRANT** l'état d'avancement des travaux pour le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites lors de la présentation publique du 28 septembre 2016 sur le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité exécutif de la Ville de Gatineau endosse unanimement les recommandations :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte qu'en conséquence de l'adoption des résolutions numéros CM-2016-784 et CM-2016-785 du 27 septembre 2016, d'entériner la recommandation des services de procéder, dans l'hypothèse de la réalisation du projet d'un aréna de 4 000 places et de glaces communautaires, à la fermeture d'un nombre équivalent de glaces communautaires existantes.

Le président demande le vote sur la résolution principale.

**POUR**

M. Mike Duggan  
M. Richard M. Bégin  
M. Maxime Tremblay  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon  
M. Cédric Tessier  
M<sup>me</sup> Myriam Nadeau  
M. Gilles Carpentier  
M. Jean-François LeBlanc  
M. Jean Lessard  
M. Marc Carrière  
M. Martin Lajeunesse  
M. Daniel Champagne  
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

**CONTRE**

M. Jocelyn Blondin  
M<sup>me</sup> Louise Boudrias  
M<sup>me</sup> Denise Laferrière  
M. Denis Tassé  
M<sup>me</sup> Sylvie Goneau

Adoptée sur division

CM-2016-787

**PROJET D'UN ARÉNA DE 4 000 PLACES ET DE GLACES COMMUNAUTAIRES – CHOIX DU SITE ET MANDATS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-535 du 16 juin 2016, mandatait l'administration à entamer les négociations de gré à gré avec Vision Multisports Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-536 du 16 juin 2016, autorisait la prolongation du protocole d'entente avec les Olympiques de Gatineau permettant d'élaborer des mécanismes visant à s'appliquer pour toute période de transition entre l'actuel aréna Robert-Guertin et tout nouvel aréna;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-622 du 5 juillet 2016, mandatait la Commission des loisirs, sports et de la vie communautaire afin qu'elle dépose, cet automne des recommandations au conseil concernant un plan de réfection des arénas;

**CONSIDÉRANT QU'**une vingtaine de rencontres ont eu lieu depuis le 16 juin 2016 avec différents intervenants, principalement Vision multisports Outaouais et plusieurs services de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** divers mandats ont été donnés par la Ville concernant l'évaluation marchande des terrains, la circulation et les usages avantageux pour les sites;

**CONSIDÉRANT QUE** des analyses ont été réalisées au cours de l'été pour les sites de Guertin, de la Cité et de Tecumseh;

**CONSIDÉRANT** l'état d'avancement des travaux pour le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites lors de la présentation publique du 28 septembre 2016 sur le projet d'aréna de 4 000 places et des glaces communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité exécutif de la Ville de Gatineau endosse unanimement les recommandations :

**EN AMENDEMENT :**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de considérer en un seul point les textes suivants :

- De mandater les services à planifier l'optimisation du site Guertin pour des fins autres que d'arénas et de glaces communautaires et à déposer un plan de travail ainsi qu'un échéancier détaillé;
- De mandater la Commission loisirs, sports et vie communautaire, en conséquence des décisions prises en ce jour, à présenter, le plus tôt possible, un scénario global de redéploiement et de maintien des actifs des arénas, et ce, pour tous les secteurs de la ville, en tenant compte d'une possibilité d'un projet de multi-glaces pour desservir les secteurs de Hull et d'Aylmer.

Le président demande le vote sur cet amendement.

**POUR**

M. Mike Duggan  
 M. Richard M. Bégin  
 M. Maxime Tremblay  
 M<sup>me</sup> Mireille Apollon  
 M<sup>me</sup> Louise Boudrias  
 M<sup>me</sup> Denise Laferrière  
 M. Cédric Tessier  
 M<sup>me</sup> Myriam Nadeau  
 M. Gilles Carpentier  
 M. Jean-François LeBlanc  
 M. Jean Lessard  
 M. Marc Carrière  
 M. Martin Lajeunesse  
 M. Daniel Champagne  
 M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

**CONTRE**

M. Jocelyn Blondin  
 M. Denis Tassé  
 M<sup>me</sup> Sylvie Goneau

Adoptée sur division

CM-2016-788

**PROJET D'UN ARÉNA DE 4 000 PLACES ET DE GLACES COMMUNAUTAIRES –  
 CHOIX DU SITE ET MANDATS**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY  
 APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de mandater les services à planifier l'optimisation du site Guertin pour des fins autres que d'aréna et de glaces communautaires et à déposer un plan de travail ainsi qu'un échéancier détaillé.

De plus, il est résolu que ce conseil accepte de mandater la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, en conséquence des décisions prises en ce jour, à présenter, le plus tôt possible, un scénario global de redéploiement et de maintien des actifs des aréna, et ce, pour tous les secteurs de la ville en tenant compte d'une possibilité d'un projet de multi-glaces pour desservir les secteurs de Hull et d'Aylmer.

**EN AMENDEMENT :**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY  
 APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE**

De remplacer au deuxième paragraphe, les mots « le plus tôt possible » par « cet automne ».

Les membres du conseil consentent unanimement à cet amendement.

Le président demande le vote sur la résolution principale amendée.

**POUR**

M. Mike Duggan  
M. Richard M. Bégin  
M. Maxime Tremblay  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon  
M<sup>me</sup> Louise Boudrias  
M<sup>me</sup> Denise Laferrière  
M. Cédric Tessier  
M<sup>me</sup> Myriam Nadeau  
M. Gilles Carpentier  
M. Jean-François LeBlanc  
M. Jean Lessard  
M. Marc Carrière  
M. Martin Lajeunesse  
M. Daniel Champagne  
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

**CONTRE**

M. Jocelyn Blondin  
M. Denis Tassé  
M<sup>me</sup> Sylvie Goneau

Adoptée sur division

**CM-2016-789**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN CARPENTIER  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN LESSARD**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 16 h 20.

Adoptée

---

**DANIEL CHAMPAGNE**  
Conseiller et président  
Conseil municipal

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier